

## Arrêt et co-traitance des activités de ventes de terreaux au grand public et aux professionnels en France

## Cession de 3 sites de production en France

Recentrage sur les activités de fabrication de matières premières pour la fabrication des terreaux en France et maintien et développement des activités à l'étranger (Chine, Europe et USA)

Saint-Mars-du-Désert, le 17 octobre 2025 à 18h00, Florentaise (FR001400GO75, ALFLO), pionnier des terreaux bas carbone, annonce l'arrêt et la co-traitance de la production et de la vente de terreaux au grand public et aux professionnels en France et la validation d'un second PSE concernant le licenciement de 86 salariés.

L'arrêt et la co-traitance de ces activités en France doit permettre au Groupe de réduire sensiblement ses BFR et de pérenniser ses activités les plus rentables. Florentaise recentre ainsi son activité autour de ses pôles à fort potentiel de développement tels que la vente de terreaux professionnels en Chine (où l'entreprise enregistre des taux de croissance à deux chiffres depuis plus de 5 ans) et ses activités de location de BIVIS en Europe (14) et aux USA (1).

Le Groupe conservera également en France ses activités de production et de vente de matières premières pour les fabricants de terreaux européens (tourbes, fibres de bois Hortifibre, fibre d'écorces de bois, ardoise) localisées sur les sites de Baupte (50), Tollari (Estonie), Saint Mars du Désert (44), Labouheyre (40), Lavilledieu (07), Saint-Escobille (91), Treffort-Cuisiat (01) et Combrée (49).

Cette décision incontournable pour préserver l'avenir du Groupe a été validée par le Tribunal de Commerce de Nantes lors de son audience du 15 octobre 2025 qui a par ailleurs confirmé la période d'observation jusqu'au 5 mars 2026. Elle comprend la mise en place d'un nouveau Plan de Sauvegarde de l'Emploi, après le premier plan réalisé en mars 2025 qui avait concerné 53 collaborateurs. Ce nouveau plan validé par la DREETS le 9 octobre 2025 et par le juge-commissaire le 15 octobre 2025 vise le licenciement de 86 personnes et le maintien de 15 collaborateurs au service de Florentaise en France.

Les personnes dont le poste sera supprimé bénéficieront d'un accompagnement adapté à la recherche d'une solution de reconversion qui sera mise en place et proposée par le biais d'une cellule de reclassement.

## Cession de sites

Le Groupe dispose d'ores et déjà d'accords fermes de vente pour ses 3 sites de Louresse-Rochemenier pour 500 K€, du Treffort-Cuisat pour 1 800 K€ et de Saint-Escobille pour 2 180 K€. Ces accords prévoient néanmoins le maintien de ses activités fabrication de fibre de bois issus des BIVIS présentes sur les sites de Saint-Escobille et de Treffort-Cuisiat.

Ces opérations permettront de soulager la situation de trésorerie du Groupe, lui donnant ainsi la possibilité de négocier plus sereinement un nouvel échelonnement de sa dette avec ses créanciers.



Dans ce contexte, le Groupe continue de négocier la cession ou la location de l'ensemble de ses sites français avec ses partenaires pour leur permettre de co-traiter tout ou une partie de son carnet de commandes professionnelles et grand public, leurs stocks et autant que possible de reprendre une partie de ses salariés concernés par le Plan de Sauvegarde de l'Emploi. L'objectif reste évidemment pour le Groupe de limiter l'impact défavorable de ces mesures indispensables pour son avenir.

## A propos de Florentaise (https://www.florentaise.com/fr)

Florentaise, pionnier des terreaux bas carbone, est une ETI détenue par un actionnariat majoritairement familial. Florentaise est un acteur français des terreaux et supports éco innovants avec des ambitions fortes à l'International. Ses solutions brevetées Hortifibre® et Turbofibre® émettent 20 à 50 x moins de  $CO_2$  que la tourbe avec des performances agronomiques équivalentes.



Contact Florentaise: <a href="mailto:lnvestors@florentaise.com">lnvestors@florentaise.com</a>

Contact Investisseurs:

benjamin.lehari@seitosei-actifin.com

Contact Presse:

<u>isabelle.dray@seitosei-actifin.com</u>